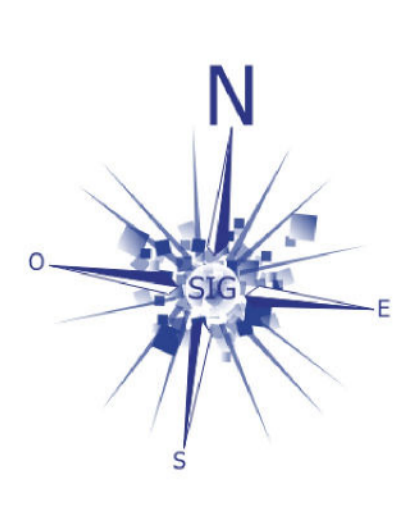


Echelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 02 octobre 2023
 Le Maire,
 Alain NICOLAZO



Légende

	Destination du zonage

Liste des emplacements réservés

N°	Type d'emplacement	Bénéficiaire	Désignation de la réservation	Surface ou linéaire
1	Voie	Commune	Création de la voie Kerlibert-Kerpendu	1399 m ²
2	Equipement public	Commune	Arrêt de bus, parking relais	7923 m ²
3	Equipement public	Commune	Ouvrage de gestion des eaux pluviales	815 m ²
4	Equipement public	Commune	Arrêt de bus	488 m ²
5	Voie	Commune	Aménagement de la voie Ty Méhuc-Kerraoul	64 m ²
6	Espaces verts	Commune	Aire naturelle de loisirs et cheminement piétons	843 m ²
7	Equipement public	Commune	Ouvrage de gestion des eaux pluviales	517 m ²
8	Equipement public	Commune	Arrêt de bus	603 m ²
9	Equipement public	Commune	Extension de l'école élémentaire et cheminement	1011 m ²
10	Chemin	Commune	Cheminement piétons	14,92 km
11	Equipement public	Commune	Ouvrage de gestion des eaux pluviales	398 m ²

